

ANNEXE 5 - 2

ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR FACULTÉ DE DROIT

Scrutin du mardi 20 février 2024

CANDIDATURES AU CONSEIL DE
L'UFR FACULTÉ DE DROIT

(Joindre IMPÉRATIVEMENT la déclaration individuelle de candidature)

La date limite de dépôt des listes de candidatures est fixée au 5 février 2024 à 12h00.
(attention cette date est impérative aucune modification de liste ne sera possible après cette date)

COLLÈGE B - AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS,
ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Intitulé de la liste :

Soutenue par :

Représentée par le délégué de liste¹ :

☎ Courriel :

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

N° ORDRE	NOM	PRÉNOM
NOTEZ LES INFORMATIONS EN LETTRES CAPITALES		
1		
2		
3		
4		
5		

La liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et peut être incomplète dès lors qu'elle respecte cette condition d'alternance.

¹ Chaque liste doit désigner un délégué, parmi les candidats, qui sera habilité à déposer la liste et à la représenter au sein du comité électoral consultatif. Les nom, prénom et coordonnées du délégué de liste doivent figurer sur le formulaire de dépôt des candidatures.